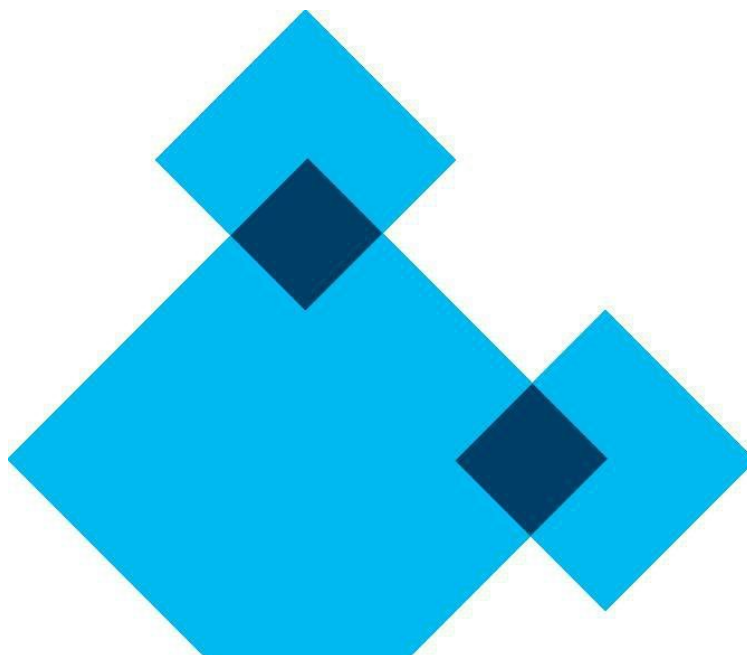

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Trimestres et semestres terminés les 30 juin 2017 et 2016

Non audités



RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers consolidés ci-joints d'Aimia Inc., dont la responsabilité incombe à la direction, ont été approuvés par le conseil d'administration. La direction a dressé les états financiers consolidés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, soit les Normes internationales d'information financière («IFRS»). Les états financiers consolidés comprennent des montants et des hypothèses fondés sur les estimations les plus probables de la direction, qui a établi ces estimations en faisant preuve de jugement et de prudence.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction de la société a conçu et maintient un système de contrôles comptables internes lui permettant d'obtenir de l'assurance raisonnable que les registres financiers utilisés aux fins de la préparation des états financiers sont fiables. Le conseil d'administration examine et approuve les états financiers consolidés de la société.

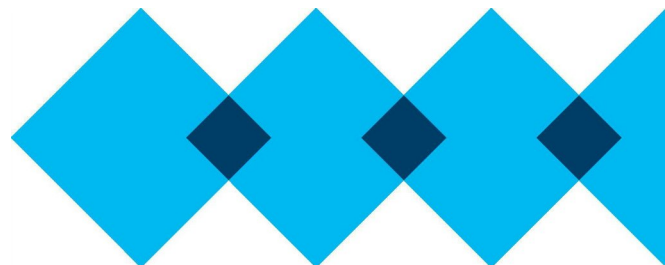
Le 9 août 2017

(signé) «David Johnston»

DAVID JOHNSTON
Chef de la direction du groupe

(signé) «Tor Lønnum»

TOR LØNNUM
Chef des affaires financières





ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET

		Trimestres terminés les 30 juin		Semestres terminés les 30 juin	
<i>(en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)</i>		2017	2016	2017	2016
		(non audités)	(non audités)	(non audités)	(non audités)
Produits des activités ordinaires	Notes 3 & 10	470,5 \$	525,4 \$	995,3 \$	1 095,5 \$
Coût des ventes					
Coût des primes et coûts directs	Note 4	300,7	331,3	632,1	700,8
Amortissement		12,1	15,2	23,5	28,1
Amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie	Note 4	36,2	32,5	62,0	65,3
		349,0	379,0	717,6	794,2
Marge brute		121,5	146,4	277,7	301,3
Charges d'exploitation					
Frais de vente et de commercialisation		100,7	109,5	205,9	220,6
Frais généraux et d'administration	Notes 11 & 18A	55,7	54,0	101,2	106,7
		156,4	163,5	307,1	327,3
Résultat d'exploitation		(34,9)	(17,1)	(29,4)	(26,0)
Gain sur cession d'entreprises et autres actifs	Note 5	6,2	23,2	6,2	23,2
Produits financiers	Notes 7 & 17	10,0	1,7	12,9	3,9
Charges financières		(13,1)	(11,4)	(20,6)	(25,4)
Charges financières, montant net		(3,1)	(9,7)	(7,7)	(21,5)
Quote-part du résultat net des placements mis en équivalence	Note 8	4,9	6,4	18,0	12,0
Résultat avant impôt sur le résultat		(26,9)	2,8	(12,9)	(12,3)
Recouvrement (charge) d'impôt sur le résultat					
Exigible		(1,4)	(2,6)	(4,4)	(4,4)
Différé		3,2	7,0	1,8	10,8
		1,8	4,4	(2,6)	6,4
Résultat net de la période		(25,1) \$	7,2 \$	(15,5) \$	(5,9) \$
Résultat net attribuable à ce qui suit :					
Actionnaires de la Société		(25,1)	7,2	(15,5)	(7,6)
Participations ne donnant pas le contrôle	Note 15	—	—	—	1,7
Résultat net de la période		(25,1) \$	7,2 \$	(15,5) \$	(5,9) \$
Nombre moyen pondéré d'actions		152 306 642	152 294 611	152 300 660	152 516 299
Résultat par action ordinaire					
De base et dilué	Note 6	(0,19) \$	0,02 \$	(0,16) \$	(0,10) \$



ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

		Trimestres terminés les 30 juin		Semestres terminés les 30 juin	
		2017	2016	2017	2016
(en millions de dollars canadiens)		(non audités)	(non audités)	(non audités)	(non audités)
Résultat net de la période		(25,1) \$	7,2 \$	(15,5) \$	(5,9) \$
Autres éléments du résultat global :					
<i>Éléments qui peuvent être reclassés ultérieurement en résultat net</i>					
Écart de conversion		4,8	(27,3)	6,0	(79,3)
Variation de la juste valeur des placements disponibles à la vente, après impôt	Notes 17 & 18C	—	(27,9)	—	(27,9)
Reclassement dans le résultat net des écarts de conversion liés aux entreprises cédées	Note 5	(7,1)	—	(7,1)	—
<i>Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net</i>					
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies, après impôt	Note 18C	(5,2)	(1,8)	(4,9)	(2,9)
Autres éléments du résultat global pour la période		(7,5)	(57,0)	(6,0)	(110,1)
Résultat global de la période		(32,6) \$	(49,8) \$	(21,5) \$	(116,0) \$
Résultat global attribuable à ce qui suit :					
Actionnaires de la Société		(32,6)	(49,8)	(21,5)	(117,6)
Participations ne donnant pas le contrôle		—	—	—	1,6
Résultat global de la période		(32,6) \$	(49,8) \$	(21,5) \$	(116,0) \$



ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

		30 juin	31 décembre
(en millions de dollars canadiens)		2017	2016
		(non audités)	
ACTIFS			
<i>Actifs courants</i>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		273,1 \$	293,0 \$
Liquidités soumises à restrictions		20,1	20,3
Placements à court terme		79,7	80,4
Impôt à recevoir		1,8	0,8
Comptes débiteurs		248,5	286,7
Stocks		2,5	4,8
Frais payés d'avance		36,2	33,1
Actifs détenus en vue de la vente		—	72,8
		661,9	791,9
<i>Actifs non courants</i>			
Placements à long terme	Note 7	315,8	342,1
Placements mis en équivalence	Note 8	101,0	103,8
Immobilisations corporelles		27,2	30,5
Immobilisations incorporelles	Notes 4 & 18A	1 208,9	1 264,0
Goodwill		1 980,2	1 975,7
		4 295,0 \$	4 508,0 \$
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES			
<i>Passifs courants</i>			
Comptes créditeurs et charges à payer	Note 18A	295,4 \$	395,6 \$
Provisions	Note 11	5,1	1,1
Dépôts clients		16,1	18,2
Produits différés	Note 10	1 468,5	1 492,7
Passifs détenus en vue de la vente		—	108,3
		1 785,1	2 015,9
<i>Passifs non courants</i>			
Provisions	Note 11	19,1	4,3
Dette à long terme	Note 12	449,1	448,3
Régime de retraite et autres éléments de passifs non courants		98,3	73,1
Impôt différé		94,2	97,8
Produits différés	Note 10	1 822,0	1 753,1
		4 267,8	4 392,5
Total des capitaux propres		27,2	115,5
		4 295,0 \$	4 508,0 \$
Engagements et éventualités	Notes 13 & 16		

Approuvé par le conseil d'administration

(signé) Roman Doroniuk

Roman Doroniuk
Administrateur

(signé) Robert Christopher Kreidler

Robert Christopher Kreidler
Administrateur



ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Semestres terminés les 30 juin 2016 et 2017 (non audités)	Actions ordinaires en circulation	Capital social	Résultats non distribués (déficit)	Cumul des autres éléments du résultat global (Note 18D)	Surplus d'apport	Total attribuable aux actionnaires de la Société	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
<i>(en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions)</i>								
Solde au 31 décembre 2015	154 631 754	1 685,6 \$	(2 518,0) \$	176,7 \$	1 150,4 \$	494,7 \$	9,7 \$	504,4 \$
Résultat global de la période								
Résultat net de la période			(7,6)			(7,6)	1,7	(5,9)
Autres éléments du résultat global :								
Écart de conversion				(79,2)		(79,2)	(0,1)	(79,3)
Variation de la juste valeur des placements disponibles à la vente, après impôt	Notes 17 & 18C			(27,9)		(27,9)		(27,9)
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies, après impôt	Note 18C		(2,9)			(2,9)		(2,9)
Résultat global de la période	—	—	(10,5)	(107,1)	—	(117,6)	1,6	(116,0)
Transactions avec les propriétaires constatées directement dans les capitaux propres								
Émission d'actions ordinaires lors de l'exercice d'options	56 457	0,6			(0,1)	0,5		0,5
Rachat d'actions ordinaires	(2 393 600)	(21,2)			(0,6)	(21,8)		(21,8)
Dividendes trimestriels sur actions ordinaires et privilégiées	Note 14		(67,8)			(67,8)		(67,8)
Acquisition d'une participation ne donnant pas le contrôle	Note 15		(23,6)			(23,6)	(11,8)	(35,4)
Accroissement lié aux régimes de rémunération fondée sur des actions					2,2	2,2		2,2
Total des contributions reçues et distributions faites par les propriétaires	(2 337 143)	(20,6)	(91,4)	—	1,5	(110,5)	(11,8)	(122,3)
Solde au 30 juin 2016	152 294 611	1 665,0 \$	(2 619,9) \$	69,6 \$	1 151,9 \$	266,6 \$	(0,5) \$	266,1 \$
Solde au 31 décembre 2016								
Solde au 31 décembre 2016	152 294 611	1 665,0 \$	(2 743,2) \$	40,5 \$	1 153,2 \$	115,5 \$	— \$	115,5 \$
Résultat global de la période								
Résultat net de la période			(15,5)			(15,5)	—	(15,5)
Autres éléments du résultat global :								
Écart de conversion				6,0		6,0	—	6,0
Reclassement dans le résultat net des écarts de conversion liés aux entreprises cédées	Note 5			(7,1)		(7,1)		(7,1)
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies, après impôt	Note 18C		(4,9)			(4,9)		(4,9)
Résultat global de la période	—	—	(20,4)	(1,1)	—	(21,5)	—	(21,5)
Transactions avec les propriétaires constatées directement dans les capitaux propres								
Émission d'actions ordinaires lors de l'exercice d'options	12 585	0,1			—	0,1		0,1
Dividendes trimestriels sur actions ordinaires et privilégiées	Note 14		(69,4)			(69,4)		(69,4)
Accroissement lié aux régimes de rémunération fondée sur des actions					2,5	2,5		2,5
Total des contributions reçues et distributions faites par les propriétaires	12 585	0,1	(69,4)	—	2,5	(66,8)	—	(66,8)
Solde au 30 juin 2017	152 307 196	1 665,1 \$	(2 833,0) \$	39,4 \$	1 155,7 \$	27,2 \$	— \$	27,2 \$



ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres terminés les 30 juin		Semestres terminés les 30 juin	
	2017	2016	2017	2016
	(non audités)	(non audités)	(non audités)	(non audités)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX				
Activités d'exploitation				
Résultat net de la période	(25,1) \$	7,2 \$	(15,5) \$	(5,9) \$
Ajustements pour :				
Amortissement	48,3	47,7	85,5	93,4
Rémunération fondée sur des actions	(9,5)	2,5	(5,3)	4,6
Quote-part du résultat net des placements mis en équivalence	(4,9)	(6,4)	(18,0)	(12,0)
Charges financières, montant net	3,1	9,7	7,7	21,5
Charge (recouvrement) d'impôt	(1,8)	(4,4)	2,6	(6,4)
Gain sur cession d'entreprises et autres actifs	(6,2)	(23,2)	(6,2)	(23,2)
Variation des actifs et passifs d'exploitation	71,6	20,8	11,8	(7,7)
Autres	(1,4)	(1,1)	—	(2,7)
	99,2	45,6	78,1	67,5
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation	74,1	52,8	62,6	61,6
Intérêts reçus	4,9	5,2	5,6	6,6
Distributions reçues de placements mis en équivalence	7,5	7,7	14,8	13,0
Intérêts payés	(17,6)	(7,6)	(22,4)	(19,3)
Impôt sur le résultat reçu (payé), montant net	(2,0)	0,5	(5,4)	(2,7)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, montant net	66,9	58,6	55,2	59,2
Activités d'investissement				
Produits (paiements) nets liés à la cession d'entreprises et autres actifs	(47,3)	—	(47,3)	—
Produits de placements mis en équivalence	3,7	—	3,7	—
Produits de la cession de placements à court terme	30,7	—	30,7	44,5
Acquisitions de placements à long terme	—	(5,0)	—	(51,2)
Acquisitions d'immobilisations corporelles et nouveaux logiciels et technologies	(12,8)	(14,4)	(24,9)	(33,9)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement, montant net	(25,7)	(19,4)	(37,8)	(40,6)
Activités de financement				
Dividendes trimestriels	—	(34,6)	(34,7)	(67,8)
Acquisition d'une participation ne donnant pas le contrôle	—	(22,0)	(3,1)	(22,0)
Émission d'actions ordinaires	0,1	—	0,1	0,5
Rachat d'actions ordinaires	—	—	—	(24,5)
Emprunt de la facilité de crédit renouvelable	200,0	—	200,0	—
Remboursement des billets garantis de premier rang, série 5	(200,0)	—	(200,0)	—
Flux de trésorerie liés aux activités de financement, montant net	0,1	(56,6)	(37,7)	(113,8)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	41,3	(17,4)	(20,3)	(95,2)
Écart de conversion lié à la trésorerie	1,8	(12,7)	0,4	(34,8)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	230,0	382,3	293,0	482,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	273,1 \$	352,2 \$	273,1 \$	352,2 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

LES PRÉSENTS ÉTATS FINANCIERS CONTIENNENT LES NOTES SUIVANTES :

1.	STRUCTURE DE LA SOCIÉTÉ	8
2.	PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES	9
3.	INFORMATIONS SECTORIELLES	13
4.	PRINCIPAUX PARTENAIRES D'ACCUMULATION ET PARTENAIRE D'ÉCHANGE IMPORTANT	21
5.	CESSION D'ENTREPRISES ET D'AUTRES ACTIFS	24
6.	RÉSULTAT PAR ACTION ORDINAIRE	27
7.	PLACEMENTS À LONG TERME	27
8.	PLACEMENTS MIS EN ÉQUIVALENCE	28
9.	RÉSERVE AU TITRE DES ÉCHANGES	29
10.	PRODUITS DIFFÉRÉS	30
11.	PROVISIONS	31
12.	DETTE À LONG TERME	32
13.	PASSIFS ÉVENTUELS	33
14.	DIVIDENDES	35
15.	ACQUISITION D'UNE PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	36
16.	ENGAGEMENTS	37
17.	JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS	38
18.	INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE	40

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

1. STRUCTURE DE LA SOCIÉTÉ

Aimia Inc. (« Aimia » ou la « Société ») a été constituée le 5 mai 2008 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Le bureau inscrit et siège social d'Aimia est situé au 525, avenue Viger Ouest, bureau 1000, Montréal (Québec), Canada, H2Z 0B2.

Aimia est un fournisseur de services de marketing et d'analytique de la fidélité fondés sur des données qui, par l'intermédiaire de ses filiales, compte les secteurs opérationnels suivants au 1^{er} janvier 2016 : Coalitions des Amériques, Coalitions internationales et Solutions de fidélisation mondiales (« SFM ») (*note 3*).

Coalitions des Amériques

En ce qui a trait au secteur Coalitions des Amériques, Aimia est le propriétaire et l'exploitant du programme Aéroplan, programme de fidélisation coalisé par excellence du Canada, et des activités de la Société liées aux services de fidélisation au Canada qui ne sont pas basés sur des plateformes.

Coalitions internationales

Pour ce qui est du secteur Coalitions internationales, Aimia est le propriétaire et l'exploitant des programmes de fidélisation coalisés Nectar UK et Air Miles Moyen-Orient (*note 15*). Ce secteur comprend également les activités de Shopper Insights & Communications, qui fournit des services d'analytique et de connaissances fondés sur des données aux détaillants et à leurs fournisseurs dans le monde entier par l'intermédiaire des services d'Intelligent Shopper Solutions et de sa participation de 50 % dans i2c, coentreprise avec Sainsbury's. Aimia exploitait également Nectar Italia, programme de fidélisation coalisé en Italie qui a cessé ses activités le 1^{er} mars 2016.

Solutions de fidélisation mondiales

Au sein de ce secteur, Aimia fournit à ses clients des solutions complètes de fidélisation de bout en bout partout sur la planète grâce à ses activités dans les Amériques, en Europe et dans la région Asie-Pacifique. Le secteur SFM offre aux clients des stratégies de fidélisation, la conception et la mise en œuvre de programmes et de campagnes de fidélisation et des services d'analytique et de distribution de primes. De plus, SFM déploie les plateformes de fidélisation de la Société, notamment la plateforme de fidélisation Aimia – Entreprise et la plateforme de fidélisation Aimia – SAAS, dans le cadre de ses solutions de fidélisation.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

Siège social et autres

Le secteur Siège social comprend les services communs à l'échelle mondiale, les coûts liés à l'élaboration de produits et la rémunération fondée sur des actions qui n'ont pas été affectés aux secteurs d'exploitation, de même que des placements. Les placements du secteur Siège social comprennent une participation de 48,9 % dans PLM, qu'Aimia contrôle conjointement avec Grupo Aeromexico, propriétaire et exploitant de Club Premier, programme de fidélisation coalisé du Mexique. De plus, le secteur Siège social comprend un placement dans Think Big, propriétaire et exploitant de BIG, programme de fidélisation d'AirAsia et de Tune Group, ainsi qu'une participation minoritaire dans Cardlytics, société américaine fermée dans le domaine du marketing lié aux cartes pour les services bancaires électroniques.

De plus, les activités liées aux services d'amélioration et les activités de fidélisation des canaux et des employés aux États-Unis (les « activités de FCE aux États-Unis ») (note 5), lesquelles ont été vendues respectivement le 29 juillet 2016 et le 1^{er} mai 2017, étaient présentées dans le secteur Siège social et autres jusqu'à leur cession.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

BASE D'ÉTABLISSEMENT

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les « états financiers intermédiaires ») ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et à la norme comptable internationale n° 34, *Information financière intermédiaire* (« IAS 34 »). En conséquence, certains renseignements et certaines notes habituellement fournis dans les états financiers consolidés annuels audités ont été omis ou résumés. Les présents états financiers intermédiaires doivent être lus parallèlement aux états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016.

Les états financiers intermédiaires comprennent tous les ajustements qui, de l'avis de la direction, sont nécessaires à une présentation fidèle des résultats d'exploitation, de la situation financière et des flux de trésorerie de la Société. Les résultats d'exploitation des périodes intermédiaires ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats qui pourraient être obtenus pour toute autre période intermédiaire ou pour l'ensemble de l'exercice.

Le conseil d'administration de la Société a autorisé la publication des présents états financiers intermédiaires le 9 août 2017.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

b) Base d'évaluation

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés en fonction de la méthode du coût historique, sauf pour les éléments suivants de l'état de la situation financière :

- les placements en titres de capitaux propres sont évalués à la juste valeur (*notes 7 et 17*);
- les passifs relatifs aux ententes de paiement fondées sur des actions et réglées en trésorerie sont évalués à la juste valeur;
- le passif au titre des prestations de retraite constituées est comptabilisé au montant total net de la juste valeur des actifs des régimes, déduction faite de la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies;
- les contreparties conditionnelles liées aux acquisitions ou aux cessions d'entreprises sont évaluées à la juste valeur (*notes 15 et 17*);
- les placements en billets convertibles sont évalués à la juste valeur (*notes 7 et 17*).

c) Monnaie de présentation

Les présents états financiers intermédiaires sont exprimés en dollars canadiens.

d) Utilisation d'estimations et exercice du jugement

La préparation d'états financiers exige le recours à certaines estimations comptables importantes. Elle nécessite également que la direction fasse appel à son jugement lorsqu'elle applique les méthodes comptables de la Société. Les questions assujetties à un niveau plus élevé de jugement ou de complexité, ainsi que les hypothèses et les estimations ayant une incidence significative sur les états financiers, sont identiques à celles qui sont énumérées à la *note 2* afférente aux états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016.

e) Méthodes comptables

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables que celles présentées dans les états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016, sauf indication contraire ci-après.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

Changements touchant les méthodes comptables

La Société a adopté les normes révisées suivantes, comme il est précisé ci-après.

Modification d'IAS 7 concernant les informations à fournir sur les activités de financement

L'IASB a publié des modifications d'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, afin d'exiger la présentation d'informations concernant les variations des passifs découlant des activités de financement, y compris les variations découlant des fluctuations des flux de trésorerie et celles découlant des fluctuations des éléments hors trésorerie. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. La Société présentera des informations supplémentaires dans ses états financiers consolidés annuels 2017.

Modification d'IAS 12 visant à apporter des précisions concernant la comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes

L'IASB a publié des modifications d'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, afin d'apporter des précisions concernant la comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre des pertes de valeur latentes sur les instruments d'emprunt évalués à la juste valeur. Les modifications précisent qu'une entité doit déterminer si la réglementation fiscale restreint les sources de bénéfices imposables à l'égard desquelles elle peut appliquer des déductions lors de la reprise de différences temporaires déductibles. De plus, les modifications fournissent des directives sur la manière dont une entité doit déterminer les bénéfices imposables futurs et précisent les circonstances dans lesquelles un bénéfice imposable peut inclure la reprise de certains actifs pour un montant supérieur à leur valeur comptable. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. La Société a examiné les modifications d'IAS 12 et a déterminé que ces changements n'ont pas eu d'incidence sur ses états financiers intermédiaires.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

Modifications de normes comptables à venir

La section qui suit se veut une mise à jour de la même section incluse à la note 2 des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016.

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*. IFRS 15 remplace l'ensemble des normes précédentes portant sur la comptabilisation des produits des activités ordinaires, y compris IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, et les interprétations connexes, notamment IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*. La norme précise les exigences relatives à la comptabilisation des produits des activités ordinaires. Plus particulièrement, la nouvelle norme introduit un cadre conceptuel fondé sur le principe général qu'une entité comptabilise des produits des activités ordinaires reflétant le transfert de biens et services promis pour un montant qui rend compte de la contrepartie que l'entité s'attend à recevoir en échange de ces biens et services. La norme fournit également des indications plus détaillées que les normes précédentes et pourrait donner lieu à des changements aux classements et aux informations à fournir, en plus de venir modifier le moment de la comptabilisation de certains types de produits des activités ordinaires. La nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, l'adoption anticipée étant toutefois autorisée.

En avril 2016, l'IASB a publié des modifications d'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, afin d'apporter des précisions sur les directives concernant l'identification des obligations de prestation, les licences de propriété intellectuelle et les questions relatives à la distinction entre une entité agissant pour son propre compte et celle qui agit comme mandataire. De plus, les modifications introduisent de nouvelles mesures de simplification de la transition. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, soit la même date d'entrée en vigueur que la norme IFRS 15 elle-même.

La direction procède actuellement à une évaluation détaillée de l'incidence que cette norme et ses modifications auront sur les états financiers consolidés de la Société. Cette évaluation a permis de faire ressortir les premières grandes différences entre IFRS 15 et IAS 18 et de cibler les champs d'application qui pourraient avoir une incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société, notamment, sans s'y limiter, en ce qui a trait au fait de déterminer si :

- la vente d'une unité de fidélisation comprend une ou plusieurs obligations de prestation et les répercussions sur la répartition du prix de transaction;
- Aimia agit pour son propre compte ou comme mandataire pour les programmes de fidélisation respectifs que gère actuellement la Société.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

Les activités de la Société et les systèmes qui y sont liés sont complexes et la comptabilisation des millions d'unités de fidélisation émises et échangées pourrait être touchée. Selon l'estimation actuelle de la Société, le temps et les efforts qui seront nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre des méthodes, des estimations, des jugements et des processus comptables (y compris les besoins supplémentaires au niveau des systèmes de technologies de l'information) et qui devront être en place pour assurer la conformité à la nouvelle norme s'étendront jusqu'à la fin de 2017. Il est donc impossible, pour l'heure, d'établir des estimations quantitatives raisonnables de l'incidence qu'aura la nouvelle norme.

CARACTÈRE SAISONNIER DES ACTIVITÉS

Les activités du programme Aéroplan, qui sont présentées dans le secteur Coalitions des Amériques, sont généralement saisonnières, le volume d'échanges étant plus élevé pendant le premier semestre de l'exercice et l'accumulation étant plus grande au deuxième semestre. Le programme Nectar, qui est présenté dans le secteur Coalitions internationales, est caractérisé par un volume d'échanges plus élevé pendant le dernier trimestre de l'exercice en raison de la période des Fêtes. Les services liés aux distributions de primes relatifs aux solutions de fidélisation connaissent une variation saisonnière analogue au dernier trimestre de l'exercice, en raison également de la période des Fêtes, mais cette variation n'a pas d'effet significatif sur les activités consolidées, l'importance relative des activités étant moindre que celle du programme Aéroplan et du programme Nectar.

3. INFORMATIONS SECTORIELLES

Au 30 juin 2017, la Société comptait trois secteurs à présenter et opérationnels : Coalitions des Amériques, Coalitions internationales et SFM. Dans la foulée des efforts soutenus déployés pour simplifier et recentrer les activités de la Société, les activités de FCE aux États-Unis et les activités liées aux services d'amélioration (*note 5*), qui étaient présentées dans le secteur Coalitions des Amériques durant la période du 1^{er} janvier 2016 au 30 septembre 2016, sont présentées dans le secteur Siège social et autres depuis le 1^{er} octobre 2016. Par conséquent, les données comparatives ont été retraitées afin de les rendre conformes à la nouvelle structure.

Pour chacun des secteurs opérationnels, le chef de la direction du groupe de la Société examine les rapports de gestion internes tous les mois. Les secteurs ont été définis en fonction des divisions et ont été alignés avec la structure organisationnelle et l'orientation stratégique de l'entité.

Le secteur Coalitions des Amériques génère principalement ses produits du programme Aéroplan et des services liés aux solutions de fidélisation au Canada qui ne sont pas fondés sur des plateformes. Le secteur SFM génère principalement ses produits de ses services liés aux solutions de fidélisation, y compris sa plateforme de fidélisation Aimia – Entreprise et sa plateforme de fidélisation Aimia – SAAS. Le secteur Coalitions internationales génère principalement ses produits de ses programmes de fidélisation coalisés Nectar UK et Air Miles Moyen-Orient. De

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

plus, le secteur Coalitions internationales a aussi tiré des produits de services d'analytique et de connaissances, y compris Shopper Insights & Communications, et de services liés aux solutions de fidélisation.

La gestion des services communs à l'échelle mondiale, des coûts liés à l'élaboration de produits à l'échelle mondiale et de la rémunération fondée sur des actions étant centralisée, ces charges ne sont pas attribuées aux secteurs opérationnels et sont présentées sous le secteur Siège social et autres avec les résultats d'exploitation et la situation financière liés aux activités de FCE aux États-Unis et aux activités liées aux services d'amélioration jusqu'à leur cession.

Les méthodes comptables se rapportant à chacun des secteurs sont identiques à celles qui sont utilisées aux fins de l'établissement des états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

Les informations financières pertinentes sont résumées ci-dessous par secteur opérationnel :

Trimestres terminés les 30 juin												
Secteur opérationnel	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
	Coalitions des Amériques		Coalitions Internationales		Solutions de Fidélisation Mondiales		Siège social et autres ^(b)		Éliminations		Données consolidées	
Facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation	321,7	311,9	105,4	107,2	-	-	-	-	-	-	427,1	419,1
Facturation brute au titre des services de fidélisation et autres	16,8	22,7	18,7	23,5	46,9	51,8	11,0	43,7	(0,2)	(0,1)	93,2	141,6
Total de la facturation brute	338,5	334,6	124,1	130,7	46,9	51,8	11,0	43,7	(0,2)	(0,1)	520,3 ^(c)	560,7 ^(c)
Produits au titre des unités de fidélisation	295,6	286,6	82,7	95,6	-	-	-	-	-	-	378,3	382,2
Produits au titre des services de fidélisation et autres	16,7	22,4	18,7	23,7	46,9	51,7	9,9	45,4	-	-	92,2	143,2
Produits intersociétés	-	-	0,2	-	-	0,1	-	-	(0,2)	(0,1)	-	-
Total des produits des activités ordinaires	312,3	309,0	101,6	119,3	46,9	51,8	9,9	45,4	(0,2)	(0,1)	470,5	525,4
Coût des primes et coûts directs	207,4	208,1	66,2	78,8	24,9	29,5	2,2	14,9	-	-	300,7	331,3
Amortissement ^(a)	41,3	33,2	5,1	5,0	0,7	1,6	1,2	7,9	-	-	48,3	47,7
Marge brute	63,6	67,7	30,3	35,5	21,3	20,7	6,5	22,6	(0,2)	(0,1)	121,5	146,4
Charges d'exploitation avant rémunération fondée sur des actions	54,8	53,4	30,0	33,0	26,7	22,2	54,6 ^(g)	52,5	(0,2)	(0,1)	165,9 ^(g)	161,0
Rémunération fondée sur des actions	-	-	-	-	-	-	(9,5)	2,5	-	-	(9,5)	2,5
Total des charges d'exploitation	54,8	53,4	30,0	33,0	26,7	22,2	45,1 ^(g)	55,0	(0,2)	(0,1)	156,4 ^(g)	163,5
Résultat d'exploitation ^(f)	8,8	14,3	0,3	2,5	(5,4)	(1,5)	(38,6) ^(g)	(32,4)	-	-	(34,9) ^(g)	(17,1)
Dépenses en actifs non courants ^(d)	5,2	5,5	6,1	4,5	-	0,7	1,5	3,7	S.O.	S.O.	12,8	14,4
Actifs non courants ^(d)	2 696,6	2 812,5	489,9	500,7	7,1	28,9	22,7	95,4	S.O.	S.O.	3 216,3 ^(e)	3 437,5 ^(e)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

- a) Inclut l'amortissement ainsi que l'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie.
- b) Inclut les services communs à l'échelle mondiale, les coûts liés à l'élaboration de produits à l'échelle mondiale, la rémunération fondée sur des actions, ainsi que les résultats d'exploitation des activités de FCE aux États-Unis et des activités liées aux services d'amélioration.
- c) Inclut la facturation brute aux clients externes de 338,5 M\$ au Canada, de 115,2 M\$ au R.-U. et de 19,2 M\$ aux États-Unis pour le trimestre terminé le 30 juin 2017, comparativement à une facturation brute aux clients externes de 343,6 M\$ au Canada, de 121,1 M\$ au R.-U. et de 42,7 M\$ aux États-Unis pour le trimestre terminé le 30 juin 2016. La répartition de la facturation brute aux clients externes est effectuée selon le pays où résident la responsabilité contractuelle et la responsabilité de gestion du client.
- d) Les actifs non courants incluent les montants relatifs au goodwill, aux immobilisations incorporelles et aux immobilisations corporelles.
- e) Inclut des actifs non courants de 2 719,2 M\$ au Canada, de 467,0 M\$ au R.-U. et de 6,9 M\$ aux États-Unis en date du 30 juin 2017, comparativement à des actifs non courants de 2 832,2 M\$ au Canada, de 510,9 M\$ au R.-U. et de 62,6 M\$ aux États-Unis en date du 30 juin 2016.
- f) Le rapprochement du résultat d'exploitation consolidé et du résultat consolidé avant impôt sur le résultat pour les trimestres terminés les 30 juin 2017 et 2016 est présenté dans les états consolidés du résultat net.
- g) Inclut l'incidence défavorable d'une provision pour contrat déficitaire de 20,3 M\$ liée à une entente d'impartition relative aux TI aux États-Unis comptabilisée au cours du trimestre terminé le 30 juin 2017.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

Le tableau ci-dessous présente des informations financières supplémentaires sur le secteur Siège social et autres :

Trimestres terminés les 30 juin						
(en millions de dollars canadiens)	2017			2016		
	Siège social ²⁾	Autres ³⁾	Total	Siège social ²⁾	Autres ³⁾	Total
Total de la facturation brute	—	11,0	11,0	—	43,7	43,7
Total des produits des activités ordinaires	—	9,9	9,9	—	45,4	45,4
Coût des primes et coûts directs	—	2,2	2,2	—	14,9	14,9
Amortissement ¹⁾	1,2	—	1,2	3,7	4,2	7,9
Marge brute	(1,2)	7,7	6,5	(3,7)	26,3	22,6
Charges d'exploitation avant rémunération fondée sur des actions	25,7	28,9 ⁴⁾	54,6	24,8	27,7	52,5
Rémunération fondée sur des actions	(9,5)	—	(9,5)	2,5	—	2,5
Total des charges d'exploitation	16,2	28,9 ⁴⁾	45,1	27,3	27,7	55,0
Résultat d'exploitation	(17,4)	(21,2) ⁴⁾	(38,6)	(31,0)	(1,4)	(32,4)

- 1) Inclut l'amortissement ainsi que l'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie.
- 2) Inclut les services communs à l'échelle mondiale, les coûts liés à l'élaboration de produits à l'échelle mondiale et la rémunération fondée sur des actions.
- 3) Pour 2017, inclut les résultats d'exploitation liés aux activités de FCE aux États-Unis; pour 2016, inclut les résultats d'exploitation liés aux activités de FCE aux États-Unis et aux activités liées aux services d'amélioration.
- 4) Inclut l'incidence défavorable d'une provision pour contrat déficitaire de 20,3 M\$ liée à une entente d'impartition relative aux TI aux États-Unis comptabilisée au cours du trimestre terminé le 30 juin 2017.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

Semestres terminés les 30 juin												
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Secteur opérationnel	Coalitions des Amériques		Coalitions Internationales		Solutions de Fidélisation Mondiales		Siège social et autres ^(b)		Éliminations		Données consolidées	
Facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation	621,3	596,1	203,7	248,2	-	-	-	-	-	-	825,0	844,3
Facturation brute au titre des services de fidélisation et autres	36,8	47,9	42,0	49,3	97,8	106,9	44,2	85,6	(0,3)	(0,3)	220,5	289,4
Total de la facturation brute	658,1	644,0	245,7	297,5	97,8	106,9	44,2	85,6	(0,3)	(0,3)	1 045,5 ^(c)	1 133,7 ^(c)
Produits au titre des unités de fidélisation	610,9	586,1	167,0	217,7	-	-	-	-	-	-	777,9	803,8
Produits au titre des services de fidélisation et autres	36,6	47,8	41,8	49,3	97,8	106,4	41,2	88,2	-	-	217,4	291,7
Produits intersociétés	-	-	0,3	0,1	-	0,2	-	-	(0,3)	(0,3)	-	-
Total des produits des activités ordinaires	647,5	633,9	209,1	267,1	97,8	106,6	41,2	88,2	(0,3)	(0,3)	995,3	1 095,5
Coût des primes et coûts directs	434,3	433,2	136,8	176,8	52,6	62,3	8,4	28,5	-	-	632,1	700,8
Amortissement ^(a)	72,1	66,4	9,5	9,2	1,4	3,2	2,5	14,6	-	-	85,5	93,4
Marge brute	141,1	134,3	62,8	81,1	43,8	41,1	30,3	45,1	(0,3)	(0,3)	277,7	301,3
Charges d'exploitation avant rémunération fondée sur des actions	102,9	108,4	56,4	68,6	53,6	47,3	99,8 ^(g)	98,7	(0,3)	(0,3)	312,4 ^(g)	322,7
Rémunération fondée sur des actions	-	-	-	-	-	-	(5,3)	4,6	-	-	(5,3)	4,6
Total des charges d'exploitation	102,9	108,4	56,4	68,6	53,6	47,3	94,5 ^(g)	103,3	(0,3)	(0,3)	307,1 ^(g)	327,3
Résultat d'exploitation ^(f)	38,2	25,9	6,4	12,5	(9,8)	(6,2)	(64,2) ^(g)	(58,2)	-	-	(29,4) ^(g)	(26,0)
Dépenses en actifs non courants ^(d)	10,2	13,1	12,0	10,1	-	1,7	2,7	9,0	S.O.	S.O.	24,9	33,9
Actifs non courants ^(d)	2 696,6	2 812,5	489,9	500,7	7,1	28,9	22,7	95,4	S.O.	S.O.	3 216,3 ^(e)	3 437,5 ^(e)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

- a) Inclut l'amortissement ainsi que l'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie.
- b) Inclut les services communs à l'échelle mondiale, les coûts liés à l'élaboration de produits à l'échelle mondiale, la rémunération fondée sur des actions, ainsi que les résultats d'exploitation des activités de FCE aux États-Unis et des activités liées aux services d'amélioration.
- c) Inclut la facturation brute aux clients externes de 658,1 M\$ au Canada, de 229,4 M\$ au R.-U. et de 58,7 M\$ aux États-Unis pour le semestre terminé le 30 juin 2017, comparativement à une facturation brute aux clients externes de 661,4 M\$ au Canada, de 280,1 M\$ au R.-U. et de 83,8 M\$ aux États-Unis pour le semestre terminé le 30 juin 2016. La répartition de la facturation brute aux clients externes est effectuée selon le pays où résident la responsabilité contractuelle et la responsabilité de gestion du client.
- d) Les actifs non courants incluent les montants relatifs au goodwill, aux immobilisations incorporelles et aux immobilisations corporelles.
- e) Inclut des actifs non courants de 2 719,2 M\$ au Canada, de 467,0 M\$ au R.-U. et de 6,9 M\$ aux États-Unis en date du 30 juin 2017, comparativement à des actifs non courants de 2 832,2 M\$ au Canada, de 510,9 M\$ au R.-U. et de 62,6 M\$ aux États-Unis en date du 30 juin 2016.
- f) Le rapprochement du résultat d'exploitation consolidé et du résultat consolidé avant impôt sur le résultat pour les semestres terminés les 30 juin 2017 et 2016 est présenté dans les états consolidés du résultat net.
- g) Inclut l'incidence défavorable d'une provision pour contrat déficitaire de 20,3 M\$ liée à une entente d'impartition relative aux TI aux États-Unis comptabilisée au cours du semestre terminé le 30 juin 2017.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

Le tableau ci-dessous présente des informations financières supplémentaires sur le secteur Siège social et autres :

	Semestres terminés les 30 juin					
	2017			2016		
	Siège social ²⁾	Autres ³⁾	Total	Siège social ²⁾	Autres ³⁾	Total
Total de la facturation brute	—	44,2	44,2	—	85,6	85,6
Total des produits des activités ordinaires	—	41,2	41,2	—	88,2	88,2
Coût des primes et coûts directs	—	8,4	8,4	—	28,5	28,5
Amortissement ¹⁾	2,5	—	2,5	7,0	7,6	14,6
Marge brute	(2,5)	32,8	30,3	(7,0)	52,1	45,1
Charges d'exploitation avant rémunération fondée sur des actions	44,3	55,5 ⁴⁾	99,8	42,0	56,7	98,7
Rémunération fondée sur des actions	(5,3)	—	(5,3)	4,6	—	4,6
Total des charges d'exploitation	39,0	55,5 ⁴⁾	94,5	46,6	56,7	103,3
Résultat d'exploitation	(41,5)	(22,7) ⁴⁾	(64,2)	(53,6)	(4,6)	(58,2)

- 1) Inclut l'amortissement ainsi que l'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie.
- 2) Inclut les services communs à l'échelle mondiale, les coûts liés à l'élaboration de produits à l'échelle mondiale et la rémunération fondée sur des actions.
- 3) Pour 2017, inclut les résultats d'exploitation liés aux activités de FCE aux États-Unis; pour 2016, inclut les résultats d'exploitation liés aux activités de FCE aux États-Unis et aux activités liées aux services d'amélioration.
- 4) Inclut l'incidence défavorable d'une provision pour contrat déficitaire de 20,3 M\$ liée à une entente d'impartition relative aux TI aux États-Unis comptabilisée au cours du semestre terminé le 30 juin 2017.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

4. PRINCIPAUX PARTENAIRES D'ACCUMULATION ET PARTENAIRE D'ÉCHANGE IMPORTANT

Les quatre principaux partenaires d'accumulation d'Aimia représentent un pourcentage élevé de la facturation brute. Puisque les produits des activités ordinaires d'Aimia sont constatés d'après les échanges des membres plutôt qu'au moment où les partenaires d'accumulation émettent des unités de fidélisation aux membres, les données sur les principaux clients sont fondées sur la facturation brute, laquelle comprend le produit de la vente d'unités de fidélisation et des services rendus ou à rendre. La facturation brute de chaque partenaire d'accumulation correspond aux montants établis dans les contrats reçus ou à recevoir des partenaires d'accumulation et des clients pour chaque période. Les quatre principaux partenaires d'accumulation d'Aimia ont compté pour un pourcentage important de la facturation brute, comme suit :

		Trimestres terminés les 30 juin		Semestres terminés les 30 juin	
Secteur opérationnel		2017	2016	2017	2016
		%	%	%	%
TD	Coalitions des Amériques	21	19	20	18
Sainsbury's	Coalitions internationales	13	11	13	14
CIBC	Coalitions des Amériques	13	12	12	11
Air Canada	Coalitions des Amériques	13	11	13	11

PRATIQUES CONTRACTUELLES ET COMMERCIALES AVEC AIR CANADA

Air Canada, en association avec d'autres membres du réseau Star Alliance, est le principal partenaire d'échange d'Aimia. Le coût des primes fournies par Air Canada (et par d'autres membres du réseau Star Alliance), en pourcentage du coût total des primes et des coûts directs, s'établit comme suit :

	Trimestres terminés les 30 juin		Semestres terminés les 30 juin	
	2017	2016	2017	2016
	%	%	%	%
Air Canada (et autres membres du réseau Star Alliance)	59	52	59	51

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

Air Canada agit en qualité de chambre de compensation pour la quasi-totalité des transactions visant la facturation brute de milles Aéroplan et les achats de primes faisant intervenir Aimia Canada Inc. (exploitant du programme Aéroplan et filiale en propriété exclusive d'Aimia) (« Aéroplan ») et des sociétés aériennes autres qu'Air Canada (membres du réseau Star Alliance). Aéroplan a conclu avec Air Canada divers contrats régissant la relation commerciale entre les deux sociétés. Les paragraphes qui suivent présentent en bref les modalités financières pertinentes aux principaux contrats.

CPSC

Le contrat de participation et de services commerciaux intervenu entre Air Canada et Aéroplan en date du 9 juin 2004, sous sa formule modifiée et mise à jour (le « CPSC »), qui expire le 29 juin 2020, couvre les modalités de l'acquisition par Aéroplan de primes-voyages d'Air Canada et de ses sociétés affiliées, de l'achat de milles Aéroplan par Air Canada et ses sociétés affiliées à émettre aux membres et de la gestion du programme hiérarchisé pour grands voyageurs destiné à certains clients d'Air Canada. Aux termes du CPSC, Aéroplan est tenue d'acheter annuellement un nombre minimal de places sur les vols d'Air Canada et de ses sociétés affiliées à titre de primes. Ce nombre est calculé en fonction du nombre de places utilisées au cours des trois années civiles précédentes. Selon la période de trois ans terminée le 31 décembre 2016, Aéroplan est tenue d'acheter des places sur les vols à hauteur d'environ 567,5 M\$ par année. Bien qu'Air Canada puisse modifier le nombre de milles Aéroplan par vol accordés aux membres en vertu du programme Aéroplan sans le consentement d'Aéroplan, elle est tenue d'acheter, chaque année, un nombre préétabli de milles Aéroplan aux termes du programme Aéroplan à un tarif convenu. Aéroplan est tenue de fournir à Air Canada certains services de commercialisation et de promotion, notamment les services de centres de contacts pour la gestion du programme hiérarchisé pour grands voyageurs, en contrepartie d'honoraires calculés d'après les frais réels, après ventilation, majorés des frais d'administration. La capacité d'Aéroplan à répondre aux futures demandes de primes de la part des membres dépendra de la capacité d'Air Canada à offrir le nombre de places requis.

Le 11 mai 2017, Aimia a reçu un avis officiel de non-renouvellement de la part d'Air Canada en vertu du CPSC. À moins que les parties ne conviennent d'une autre entente ou qu'Air Canada ne retire son avis, l'entente actuelle expirera le 29 juin 2020.

a) Perte de valeur

La réception de l'avis de non-renouvellement de la part d'Air Canada, et l'importante baisse de la capitalisation boursière de la Société qui a suivi l'annonce sont considérées par la direction comme des indices de dépréciation de l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») Aéroplan.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

À la lumière des résultats du test de dépréciation réalisé, il a été déterminé que la valeur comptable de l'UGT Aéroplan, qui était négative à la date du test, était inférieure à sa valeur recouvrable. En plus du test de dépréciation réalisé à l'égard de l'UGT Aéroplan, la direction a également rapproché la juste valeur de toutes ses UGT et autres actifs avec la capitalisation boursière de la Société et a conclu qu'aucune perte de valeur ne devait être comptabilisée.

b) Révision de la durée d'utilité du contrat avec des partenaires d'accumulation d'Air Canada

Par suite de la réception de l'avis de non-renouvellement de la part d'Air Canada, la durée d'utilité estimative du contrat avec des partenaires d'accumulation d'Air Canada a été révisée. L'incidence de cette modification sur l'amortissement des contrats conclus avec des partenaires d'accumulation pour la période comptable écoulée et les périodes comptables futures est présentée dans le tableau qui suit :

Période comptable	Augmentation (diminution)
Trimestre terminé le 30 juin 2017	10,4
Semestre se terminant le 31 décembre 2017	31,1
Exercice se terminant le 31 décembre 2018	62,2
Exercice se terminant le 31 décembre 2019	62,2
Exercice se terminant le 31 décembre 2020	22,5
Exercices se terminant du 31 décembre 2021 au 31 décembre 2031	(188,4)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

5. CESSION D'ENTREPRISES ET D'AUTRES ACTIFS

ACTIVITÉS DE FCE AUX ÉTATS-UNIS

Le 1^{er} mai 2017, Aimia a conclu la vente de ses activités de FCE aux États-Unis pour une contrepartie négligeable. Dans le cadre de la transaction, Aimia et l'acheteur se fourniront l'un et l'autre des services de transition durant une période se terminant au plus tard le 31 décembre 2017.

Contrepartie relative à la cession des activités de FCE aux États-Unis	
Trésorerie	—
Coûts de transaction	(1,1)
Contrepartie relative aux actifs et passifs cédés, déduction faite des coûts de transaction	(1,1)
Actifs et passifs cédés	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	44,1
Comptes débiteurs	25,7
Frais payés d'avance	29,9
Immobilisations corporelles	4,8
Logiciels et technologie	1,2
Relations clients	14,6
Goodwill	4,3
Comptes créditeurs et charges à payer	(20,3)
Dépôts clients	(80,9)
Produits différés	(22,4)
Régime de retraite et autres éléments de passifs non courants	(1,4)
Actifs (passifs) cédés, montant net	(0,4)
Reclassement dans le résultat net des écarts de conversion	6,1
Gain sur cession des activités de FCE aux États-Unis	5,4

Avant leur cession, les actifs et les passifs relatifs aux activités de FCE aux États-Unis étaient pris en compte dans le secteur Siège social et autres (*note 3*).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

ACTIVITÉS EN NOUVELLE-ZÉLANDE

Le 8 mai 2017, Aimia a vendu ses activités en Nouvelle-Zélande pour une contrepartie négligeable. Les actifs nets à la date de la cession, qui représentaient un montant de 0,2 M\$, comprenaient de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 2,1 M\$. Par suite de la vente, les écarts de conversion cumulés liés aux activités en Nouvelle-Zélande, représentant un montant de 1,0 M\$, ont été reclassés en résultat net. Avant leur cession, les actifs et les passifs liés aux activités en Nouvelle-Zélande étaient inclus dans le secteur SFM.

ACTIVITÉS LIÉES AUX SERVICES D'AMÉLIORATION

Le 29 juillet 2016, Aimia a vendu ses activités liées aux services d'amélioration pour une contrepartie en trésorerie totalisant 15,4 M\$, pouvant faire l'objet de certains ajustements au titre du fonds de roulement. Dans le cadre de la transaction, Aimia devait fournir des services de transition liés à la technologie de l'information et à la comptabilité durant une période d'au plus six mois à compter de la date de la transaction.

Contrepartie relative à la cession des activités liées aux services d'amélioration	
Trésorerie	13,6
Contrepartie à recevoir ^{a)}	1,8
Contrepartie totale	15,4
Ajustement au titre du fonds de roulement à payer par Aimia	(0,4)
Contrepartie relative aux services de transition à fournir ^{b)}	(2,0)
Contrepartie relative aux actifs et passifs cédés	13,0
Coûts de transaction	(1,6)
Contrepartie relative aux actifs et passifs cédés, déduction faite des coûts de transaction	11,4
Actifs et passifs cédés	
Comptes débiteurs	1,3
Frais payés d'avance	1,6
Relations clients	6,7
Goodwill	7,7
Comptes créditeurs et charges à payer	(3,0)
Produits différés	(4,8)
Actifs (passifs) cédés, montant net	9,5
Gain sur cession des activités liées aux services d'amélioration	1,9

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

- a) Montant placé en fidéicommiss par l'acheteur en vue de couvrir les demandes d'indemnisation potentielles. Le montant, déduction faite des demandes d'indemnisation faites par l'acheteur, sera libéré en faveur d'Aimia 18 mois après la date de la transaction.
- b) La contrepartie reçue a été comptabilisée à titre de produits des activités ordinaires au moment où les services de transition ont été rendus.

Avant leur cession, les actifs et les passifs relatifs aux activités liées aux services d'amélioration étaient pris en compte dans le secteur Siège social et autres (*note 3*).

DROITS COMMERCIAUX SUR LES ACTIVITÉS DE MARKETING LIÉES AUX CARTES AU ROYAUME-UNI

Le 30 juin 2016, Aimia a cédé ses activités de marketing liées aux cartes au Royaume-Uni qu'elle avait établies dans ce pays aux termes de ses ententes commerciales avec Cardlytics pour une contrepartie initiale de 11,7 M\$ (9,0 M\$ US), qui a été réglée sous la forme de billets convertibles (*note 7*) en instruments de capitaux propres de Cardlytics. De plus, au cours du troisième trimestre de 2016, une contrepartie de 11,7 M\$ (9,0 M\$ US) a été versée à Aimia sous la forme de billets convertibles de Cardlytics, certaines conditions relatives aux activités liées aux cartes au Royaume-Uni ayant été remplies. La juste valeur de la contrepartie conditionnelle à recevoir était estimée à 11,7 M\$ au 30 juin 2016. Au 30 juin 2016, la valeur comptable des actifs et passifs nets relatifs aux activités de marketing liées aux cartes au Royaume-Uni s'établissait à 0,2 M\$. Par conséquent, un gain de 23,2 M\$ a été comptabilisé en résultat net au deuxième trimestre de 2016.

En outre, le montant net de 7,4 M\$ (5,7 M\$ US) à verser à Aimia par Cardlytics le 30 juin 2016, avant que la transaction ne soit conclue, en lien avec les activités de marketing liées aux cartes au Royaume-Uni a été échangé contre des billets convertibles au cours du troisième trimestre de 2016, une fois l'examen du montant net à recevoir finalisé.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

6. RÉSULTAT PAR ACTION ORDINAIRE

	Trimestres terminés les 30 juin		Semestres terminés les 30 juin	
	2017	2016	2017	2016
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	(25,1)	7,2	(15,5)	(7,6)
Moins : dividendes déclarés sur les actions privilégiées (<i>note 14</i>)	(4,3)	(4,2)	(8,5)	(8,4)
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	(29,4)	3,0	(24,0)	(16,0)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires, de base et dilué	152 306 642	152 294 611	152 300 660	152 516 299
Résultat par action ordinaire – de base et dilué	(0,19) \$	0,02 \$	(0,16) \$	(0,10) \$

7. PLACEMENTS À LONG TERME

	30 juin	31 décembre
	2017	2016
Placements en titres de capitaux propres ^{a)}	121,4	76,9
Placements en obligations de sociétés et de gouvernements (<i>note 9</i>) ^{b)}	194,4	226,0
Placements en billets convertibles (<i>note 5</i>) ^{c)}	—	39,2
Total	315,8	342,1

- a) Comprend le placement dans Cardlytics au 30 juin 2017 et au 31 décembre 2016. Au cours du trimestre et du semestre terminés le 30 juin 2016, une perte sur la juste valeur de 27,9 M\$ a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu au titre du placement dans Cardlytics (*note 17*).
- b) Les placements en obligations de sociétés et de gouvernements s'élevaient à 274,1 M\$ au 30 juin 2017 (306,4 M\$ au 31 décembre 2016). De ce montant, une tranche de 79,7 M\$ est classée dans les placements à court terme (80,4 M\$ au 31 décembre 2016) et une tranche de 194,4 M\$, dans les placements à long terme (226,0 M\$ au 31 décembre 2016).
- c) Les billets convertibles, y compris les intérêts courus depuis leur émission, ont été automatiquement convertis en instruments de capitaux propres de Cardlytics au deuxième trimestre de 2017 au moment de la réalisation d'un financement par titres de capitaux propres d'un tiers. Parallèlement à la conversion, un gain sur la juste valeur de 7,7 M\$ a été comptabilisé dans les produits financiers afin de rendre compte des caractéristiques de conversion favorables des billets convertibles. Avant leur conversion, les billets convertibles portaient intérêt à un taux annuel de 10 %, et les intérêts étaient composés annuellement. Les billets convertibles ont été obtenus à titre de contrepartie pour la cession des activités de marketing liées aux cartes au Royaume-Uni et d'un placement d'un montant de 5,0 M\$ (4,0 M\$ US) au cours du deuxième trimestre de 2016. Au 31 décembre 2016, ces billets convertibles, y compris les intérêts cumulés depuis la date de leur émission, s'élevaient à 39,2 M\$ (29,2 M\$ US).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

8. PLACEMENTS MIS EN ÉQUIVALENCE

	30 juin	31 décembre
	2017	2016
Placement dans PLM Premier, S.A.P.I. de C.V. ^{a)}	82,1	80,4
Autres placements mis en équivalence dans des coentreprises ^{b)}	18,9	22,5
Placements mis en équivalence dans des entreprises associées ^{c)}	—	0,9
Total	101,0	103,8

- a) Au cours du trimestre et du semestre terminés le 30 juin 2017, Aimia a reçu de PLM des distributions respectives de 4,6 M\$ (3,4 M\$ US) et de 9,1 M\$ (6,8 M\$ US), comparativement à des distributions de 4,8 M\$ (3,4 M\$ US) et de 9,3 M\$ (6,8 M\$ US) au cours du trimestre et du semestre terminés le 30 juin 2016, respectivement.
- b) Durant le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2017, Aimia a reçu des distributions au titre des placements mis en équivalence dans des coentreprises d'un montant respectif de 2,9 M\$ et de 5,7 M\$, comparativement à des distributions d'un montant respectif de 2,9 M\$ et de 3,7 M\$ durant le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2016.
- c) Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2017, Aimia a cédé son placement dans Travel Club pour une contrepartie à recevoir de 3,7 M\$. En conséquence, un gain de 2,7 M\$ a été comptabilisé pour le trimestre terminé le 31 mars 2017 et est présenté dans la quote-part du résultat net des placements mis en équivalence. La contrepartie a été reçue en avril 2017.

Au cours du trimestre terminé le 31 décembre 2016, la valeur comptable du placement dans China Rewards, soit un montant de 5,4 M\$, a été radiée à la suite de la décision de la Société de ne plus financer les activités.

Quote-part du résultat net des placements mis en équivalence	Trimestres terminés les		Semestres terminés les	
	30 juin		30 juin	
	2017	2016	2017	2016
Placement dans PLM Premier, S.A.P.I. de C.V.	4,7	5,5	13,5	10,5
Autres placements mis en équivalence dans des coentreprises	0,2	0,9	1,8	1,6
Placements mis en équivalence dans des entreprises associées ^{c)}	—	—	2,7	(0,1)
Total	4,9	6,4	18,0	12,0

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

9. RÉSERVE AU TITRE DES ÉCHANGES

Aéroplan maintient la réserve au titre des échanges de milles Aéroplan (la « réserve ») qui, sous réserve du respect des clauses des conventions des facilités de crédit de la Société, peut servir à compléter les flux de trésorerie d'exploitation afin de payer les primes au cours des périodes pendant lesquelles les activités d'échange de milles Aéroplan en vertu du programme Aéroplan sont plus intenses. Dans l'éventualité où elle devrait puiser dans la réserve, Aéroplan a convenu de rembourser les montants utilisés dès que possible à même les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation. Pour l'heure, Aimia n'a pas utilisé les fonds de la réserve. Au 30 juin 2017, la réserve s'élevait à 300,0 M\$ et était classée dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les placements à long terme.

Le montant de la réserve et le type de titres dans lesquels ce montant peut être investi dépendent des politiques que la direction a établies et qu'elle revoit périodiquement. Selon la direction, la réserve est suffisante pour régler les frais d'échange à mesure qu'ils deviendront exigibles dans le cours normal des activités, y compris ceux qui seraient engagés dans une période au cours de laquelle les échanges afficheraient une activité exceptionnellement élevée.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

10. PRODUITS DIFFÉRÉS

Le rapprochement des produits différés est présenté ci-dessous :

	Unités de fidélisation		Services de fidélisation et autres		Total	
	30 juin 2017	31 décembre 2016	30 juin 2017	31 décembre 2016	30 juin 2017	31 décembre 2016
Solde d'ouverture	3 226,2	3 247,4	38,7	45,0	3 264,9	3 292,4
Unités de fidélisation émises – facturation brute	825,0	1 748,1	—	—	825,0	1 748,1
Autres – facturation brute	—	—	220,5	591,6	220,5	591,6
Produits des activités ordinaires constatés	(777,9)	(1 694,2)	(217,4)	(593,9)	(995,3)	(2 288,1)
Produits différés relatifs à la cession d'entreprises (note 5)	—	—	(22,4)	(4,8)	(22,4)	(4,8)
Écarts de conversion et autres ajustements	2,4	(75,1)	(4,6)	0,8	(2,2)	(74,3)
Solde de clôture	3 275,7	3 226,2	14,8	38,7	3 290,5	3 264,9
Ventilation entre :						
Partie courante	1 454,1	1 473,4	14,4	19,3	1 468,5	1 492,7
Détenus en vue de la vente	—	—	—	19,1	—	19,1
Partie non courante	1 821,6	1 752,8	0,4	0,3	1 822,0	1 753,1

INCERTITUDE RELATIVE À LA MESURE

Aimia pourrait devoir remettre des primes aux membres à l'égard des unités de fidélisation encore valides, émises à ce jour et comptabilisées à titre de désistements pour lesquelles les produits des activités ordinaires ont été constatés ou reportés et aucun passif n'a été inscrit. Le montant des frais d'échange éventuels au titre de ces unités de fidélisation était estimé à 840,5 M\$ au 30 juin 2017.

Les frais d'échange éventuels mentionnés ci-dessus ont été calculés en fonction des frais d'échange moyens actuels établis sur la base des prix réels convenus avec les partenaires d'échange, dont Air Canada, et de l'estimation, à partir des antécédents à ce jour, des types de primes que choisiront les membres parmi ceux qui leur sont proposés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

La direction a déterminé qu'une variation de 1 % du taux de désistements de chaque programme aurait une incidence consolidée cumulative de 204,1 M\$ sur les produits des activités ordinaires et le résultat avant impôt de la période au cours de laquelle la variation se produit, dont une tranche de 195,3 M\$ se rapporterait aux exercices antérieurs et une tranche de 8,8 M\$, au semestre considéré.

11. PROVISIONS

	Provision au titre de la migration des cartes	Provision pour contrat déficitaire	Total
Solde au 31 décembre 2015	6,0	—	6,0
Provision comptabilisée au cours de l'exercice	—	—	—
Provision reçue (utilisée) au cours de l'exercice	(0,6)	—	(0,6)
Provision reprise au cours de l'exercice	—	—	—
Solde au 31 décembre 2016	5,4	—	5,4
Provision comptabilisée au cours de la période	—	20,3	20,3
Provision reçue (utilisée) au cours de la période	(1,0)	—	(1,0)
Écart de conversion	—	(0,5)	(0,5)
Solde au 30 juin 2017	4,4	19,8	24,2
Ventilation entre :			
Partie courante	1,4	3,7	5,1
Partie non courante	3,0	16,1	19,1

CONTRAT D'ACHAT D'ACTIFS

Le 16 septembre 2013, Aimia a conclu un contrat d'achat d'actifs et une entente de migration avec TD et la CIBC, sous réserve de l'obtention de certaines approbations des organismes de réglementation et du respect des autres conditions de clôture, ces conditions ayant toutes été satisfaites le 27 décembre 2013. Dans le cadre de ces ententes et selon les modalités de migration nette des comptes de cartes de crédit Aéroplan conclues entre la CIBC et TD, Aimia prendra à sa charge ou aura le droit de recevoir jusqu'à 100,0 M\$ sur une période de cinq ans se terminant en décembre 2018. En conséquence, une provision a été comptabilisée dans les frais généraux et frais d'administration du quatrième trimestre de 2013.

Un montant de 0,6 M\$, représentant le paiement relatif à l'année civile 2015 exigible aux termes de l'entente de migration, a été versé par Aimia au cours du premier trimestre de 2016. Aucune modification n'a été apportée au total de la provision au cours des neuf derniers mois de 2016.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

Au cours du premier trimestre de 2017, un montant de 1,0 M\$, représentant le paiement relatif à l'année civile 2016 exigible aux termes de l'entente de migration, a été versé par Aimia.

Pour l'heure, la provision représente la meilleure estimation de la direction.

PROVISION POUR CONTRAT DÉFICITAIRE

Au moment de la cession des activités de FCE aux États-Unis (*note 5*), les coûts relatifs à une entente d'impartition relative aux TI aux États-Unis ont été considérés comme déficitaires, puisque les coûts inévitables pour satisfaire aux obligations contractuelles étaient supérieurs aux avantages économiques attendus de l'entente. En conséquence, une provision de 20,3 M\$ a été comptabilisée dans les frais généraux et frais d'administration au cours du trimestre et du semestre terminés le 30 juin 2017. La provision représente les paiements restants devant être faits aux termes de l'entente aux États-Unis jusqu'en mai 2025.

12. DETTE À LONG TERME

Le tableau suivant présente un résumé de la facilité de crédit renouvelable autorisée et des billets garantis de premier rang en cours d'Aimia :

	Montant autorisé au 30 juin 2017	Montant prélevé au 30 juin 2017	Montant prélevé au 31 décembre 2016
Facilité de crédit renouvelable ^{a)}	300,0	200,0	—
Billets garantis de premier rang, série 4 ^{b)}	S. O.	250,0	250,0
Billets garantis de premier rang, série 5 ^{c)}	S. O.	—	200,0
Fraction non amortie des coûts de transaction ^{d)}	S. O.	(0,9)	(1,7)
Total de la dette à long terme		449,1	448,3
Moins : la partie courante		—	—
Dettes à long terme		449,1	448,3

- a) Le 11 avril 2016, Aimia a procédé à une modification de sa facilité de crédit existante auprès de son consortium de prêteurs afin de prolonger la durée de sa facilité renouvelable d'un an, soit jusqu'au 23 avril 2020. Selon les notations de la Société, la facilité renouvelable porte intérêt à des taux compris entre le taux préférentiel canadien majoré d'une marge allant de 0,20 % à 1,50 % et le taux des acceptations bancaires ou le TIOL majoré d'une marge allant de 1,20 % à 2,50 %.

Au 30 juin 2017, les montants prélevés sur la facilité renouvelable étaient sous la forme d'acceptations bancaires portant intérêt au taux de 3,08 %.

Lettres de crédit : Aimia a émis des lettres de crédit irrévocables pour un montant de 8,4 M\$. Ce montant vient réduire le montant inutilisé de la facilité de crédit renouvelable.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

- b) Le 17 mai 2012, Aimia a émis des billets garantis de premier rang, série 4, d'un montant en capital de 250,0 M\$. Ces billets portent intérêt au taux de 5,60 % par année, leurs intérêts étant payables semestriellement à terme échu le 17 mai et le 17 novembre de chaque année à compter du 17 novembre 2012, et ils échoient le 17 mai 2019.
- c) Les billets garantis de premier rang, série 5, d'un montant en capital de 200,0 M\$ qui portaient intérêt au taux de 4,35 % par année ont été rachetés par anticipation le 12 juin 2017 au moyen de trésorerie prélevée sur la facilité renouvelable. De plus, Aimia a versé des intérêts courus sur les billets garantis de premier rang, série 5, jusqu'à la date du remboursement, ce qui a représenté un montant de 3,4 M\$, ainsi qu'une prime de rachat anticipé de 3,6 M\$ au cours du trimestre terminé le 30 juin 2017.
- d) La dette à long terme est inscrite déduction faite de la fraction non amortie des coûts de transaction.

13. PASSIFS ÉVENTUELS

Aimia a convenu d'indemniser ses administrateurs et ses dirigeants, ainsi que les administrateurs et les dirigeants de ses filiales, dans la mesure où la loi sur les sociétés le permet, des coûts et des dommages que ces derniers pourraient subir en raison d'une poursuite judiciaire, d'une enquête ou de toute autre procédure administrative dans le cadre de laquelle ces administrateurs ou ces dirigeants seraient poursuivis en raison des services qu'ils auront fournis. Les administrateurs et les dirigeants sont couverts par un contrat d'assurance responsabilité des administrateurs et des dirigeants.

Dans des circonstances limitées, Aimia peut fournir des garanties et/ou des indemnisations à des tiers afin de soutenir les obligations liées au rendement de ses filiales en vertu de contrats commerciaux. Au 30 juin 2017, l'exposition maximale d'Aimia aux termes de telles garanties avait été estimée à 20,9 M\$. Aucun montant n'a été inscrit dans les états financiers au titre des ententes d'indemnisation et de garantie.

Le 2 juillet 2009, une demande pour autorisation d'intenter une action collective et pour être nommée représentante a été déposée contre Aimia à la Cour supérieure du Québec. La demande a été entendue les 9 et 10 mai 2011, et Aéroplan a été ajoutée à titre de partie défenderesse éventuelle. Dans un jugement rendu le 6 mars 2012, la Cour supérieure du Québec a accueilli la demande du demandeur en vue d'intenter une action collective. Cette demande était la première étape procédurale avant qu'une action collective puisse être exercée. Un avis du jugement autorisant l'action collective a été publié le 6 avril 2013.

Le 1^{er} octobre 2013, le demandeur a signifié et déposé l'action collective visant l'annulation des changements apportés au programme Aéroplan en ce qui touche l'accumulation et l'expiration des milles Aéroplan, comme il a été annoncé le 16 octobre 2006, le remboursement des sommes dépensées par les membres d'Aéroplan pour obtenir la remise en vigueur de leurs milles expirés, des dommages-intérêts compensatoires de 50 \$ et un montant non déterminé en dommages-intérêts punitifs pour le compte de chaque membre du groupe. Les parties ont convenu d'un calendrier pour les questions de procédures préalables à la préparation du procès.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

La direction a déposé une défense vigoureuse à cette action collective, et elle estime qu'il est plus probable qu'improbable que sa position sera maintenue. En conséquence, aucune provision à cet effet n'est prévue dans les états financiers. Si l'issue définitive de l'action collective diffère de cette évaluation et des hypothèses qu'elle pose à cet égard, un ajustement important à la situation financière et aux résultats d'exploitation pourrait en résulter.

Le 17 décembre 2014, deux demandes pour autorisation d'intenter une action collective et être nommé représentant du groupe ont été déposées contre Aimia à la Cour supérieure du Québec. Ces procédures visaient à obtenir le remboursement du supplément pour carburant payé depuis le 12 décembre 2011 par des membres du programme Aéroplan ayant utilisé des milles pour des déplacements aériens en Amérique du Nord avec Air Canada, Air Canada Rouge ou Air Canada Express, le remboursement des frais d'amélioration aéroportuaires payés par des membres du programme Aéroplan ayant utilisé des milles pour des déplacements aériens au départ de certains aéroports du Canada, ainsi qu'un montant de 100 \$ en dommages-intérêts punitifs pour chaque membre de chaque action collective. Le 5 juin 2015, une autre demande pour autorisation d'intenter une action collective et être nommé représentant du groupe a été déposée contre Aimia à la Cour supérieure du Québec. La procédure visait à obtenir le remboursement des droits de passager payés depuis le 9 juin 2012 par des membres du programme Aéroplan ayant utilisé des milles pour des déplacements aériens avec Air Canada comportant des segments de vol au départ ou à destination de certains aéroports de l'Europe et du Japon, ainsi qu'un montant de 100 \$ en dommages-intérêts punitifs pour chaque membre de l'action collective.

Ces trois demandes ont été entendues simultanément le 24 février 2017. Dans ses jugements rendus le 11 juillet 2017, la Cour supérieure du Québec a accueilli les demandes d'autorisation d'intenter une action collective. Ces demandes étaient la première étape procédurale avant qu'une action collective puisse être exercée. Aimia envisage d'interjeter appel des jugements accueillant les demandes. L'introduction de l'instance n'a pas encore été signifiée.

La direction compte opposer une défense vigoureuse à ces actions collectives proposées, et elle estime qu'il est plus probable qu'improbable que sa position sera maintenue. En conséquence, aucune provision à cet effet n'est prévue dans les états financiers. Si l'issue définitive de ces actions collectives diffère de cette évaluation et des hypothèses que la Société pose à cet égard, un ajustement important à la situation financière et aux résultats d'exploitation pourrait en résulter.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

De temps à autre, Aimia est partie à diverses réclamations et poursuites dans le cours normal des activités. Bien que l'issue définitive de celles-ci ne puisse être prévue, la direction estime que, selon l'information dont elle dispose actuellement, le règlement des réclamations et des poursuites actuellement en cours n'aura pas d'incidence importante sur la situation financière et les résultats d'exploitation d'Aimia.

14. DIVIDENDES

Les dividendes trimestriels déclarés en faveur des actionnaires ordinaires d'Aimia pour les semestres terminés les 30 juin 2017 et 2016 sont les suivants :

	2017		2016 ^{a)}	
	Montant	Par action ordinaire	Montant	Par action ordinaire
Mars	30,5	0,20	29,0	0,19
Juin	30,4	0,20	30,4	0,20
Total	60,9	0,40	59,4	0,39

- a) Le 12 mai 2016, le conseil d'administration d'Aimia a approuvé une augmentation du dividende de l'action ordinaire, qui est passé de 0,19 \$ à 0,20 \$ par trimestre.

Les dividendes trimestriels déclarés en faveur des actionnaires privilégiés d'Aimia pour les semestres terminés les 30 juin 2017 et 2016 sont les suivants :

	2017		2016	
	Montant	Par action privilégiée	Montant	Par action privilégiée
Série 1				
Mars	1,1	0,28125	1,1	0,28125
Juin	1,1	0,28125	1,1	0,28125
Total	2,2	0,56250	2,2	0,56250
Série 2				
Mars	0,8	0,262541	0,8	0,264049
Juin	0,8	0,263651	0,7	0,261811
Total	1,6	0,526192	1,5	0,525860
Série 3				
Mars	2,3	0,390625	2,3	0,390625
Juin	2,4	0,390625	2,4	0,390625
Total	4,7	0,781250	4,7	0,781250

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

Ainsi que nous l'avons communiqué le 14 juin 2017, il est interdit à la Société de verser les dividendes déclarés le 10 mai 2017 et qui devaient être versés le 30 juin 2017 et de déclarer d'autres dividendes sur les actions ordinaires ou privilégiées en circulation, Aimia ayant établi que le critère d'insuffisance de capital stipulé au sous-alinéa 42b) de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* (la « LCSA ») ne pourrait être respecté.

Au 30 juin 2017, les dividendes déclarés mais non payés aux porteurs d'actions ordinaires et d'actions privilégiées inscrits dans les registres le 16 juin 2017 étaient présentés au poste « Régime de retraite et autres éléments de passifs non courants ».

15. ACQUISITION D'UNE PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Le 20 mars 2016, Aimia a acquis la tranche restante de 40 % des actions émises d'Aimia Middle East Free Zone LLC (« Aimia Middle East »), société qui détient et exploite le programme Air Miles Moyen-Orient, pour une contrepartie en trésorerie de 8,3 M\$ (6,4 M\$ US), qui sera payable en trois versements annuels à compter de février 2017. De plus, un montant sera versé par Aimia ou reçu du vendeur, selon la performance financière d'Aimia Middle East au cours des trois prochains exercices. La juste valeur de la contrepartie conditionnelle à payer (*note 17*) à la date d'acquisition a été estimée à 5,1 M\$ (3,9 M\$ US). En outre, un montant de 22,0 M\$ (16,9 M\$ US), représentant la quote-part du vendeur du fonds de roulement excédentaire de l'entreprise à la date de clôture de la transaction, a été comptabilisé à la date d'acquisition et versé au vendeur le 5 avril 2016. La valeur comptable de la participation ne donnant pas le contrôle dans Aimia Middle East s'établissait à 11,8 M\$ à la date d'acquisition. Par suite de l'acquisition, la Société a décomptabilisé la participation ne donnant pas le contrôle et a comptabilisé une réduction de 23,6 M\$ des résultats non distribués.

Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2017, Aimia a effectué le premier versement annuel de la contrepartie de base et de la contrepartie conditionnelle, soit un montant respectif de 2,8 M\$ (2,1 M\$ US) et de 0,3 M\$ (0,2 M\$ US).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

16. ENGAGEMENTS

A) ENGAGEMENTS AUX TERMES DE CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

Les loyers minimaux aux termes des différents contrats de location simple non résiliables n'ayant pas encore été engagés à la fin de la période s'établissent comme suit :

Exercices se terminant les 31 décembre	
2017	7,8
2018 à 2021	56,6
Par la suite	54,4
Total	118,8

B) ENGAGEMENTS D'EXPLOITATION ET AUTRES

Les dépenses d'exploitation prévues par contrat, mais n'ayant pas encore été engagées à la fin de la période, s'établissent comme suit :

Infrastructure technologique et autres	157,3
Soutien à la commercialisation et autres	166,1

Aux termes de certaines obligations contractuelles avec un partenaire d'accumulation principal, Aimia est tenue de respecter certains seuils minimaux en matière de fonds de roulement conformément à des formules établies au préalable. Au 30 juin 2017, Aimia respectait toutes ces clauses.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

17. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Hiérarchie des justes valeurs

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière sont classés selon une hiérarchie des justes valeurs qui reflète le poids relatif des données d'entrée utilisées pour réaliser les évaluations. Cette hiérarchie des justes valeurs comprend les niveaux suivants :

Niveau 1 – Évaluation fondée sur les prix cotés observés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 – Techniques d'évaluation reposant sur des données telles que les prix cotés d'instruments similaires négociés sur des marchés actifs; les prix cotés d'instruments identiques ou similaires sur des marchés inactifs; les données autres que des prix cotés utilisées dans une méthode d'évaluation qui sont observables pour l'instrument considéré; et les données qui sont principalement dérivées de données observables sur les marchés ou corroborées par ces dernières, que ce soit par corrélation ou par d'autres moyens.

Niveau 3 – Techniques d'évaluation tenant compte de données importantes non observables sur les marchés.

Un instrument financier est classé au niveau le moins élevé de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte pour établir sa juste valeur.

		30 juin	31 décembre
	Hiérarchie	2017	2016
Actifs financiers			
Placements en titres de capitaux propres (note 7)	Niveau 3	121,4	76,9
Placements en billets convertibles (notes 5 et 7)	Niveau 3	—	39,2
Passifs financiers			
Contrepartie conditionnelle à payer – Aimia Middle East (note 15)	Niveau 3	4,1	4,7

La juste valeur des placements en titres de capitaux propres est établie selon une approche de marché, notamment une méthode d'évaluation fondée sur le prix de transaction de transactions récentes effectuées par d'autres investisseurs et portant sur des instruments semblables, et une comparaison des indicateurs financiers utilisés pour des entreprises semblables. La valeur déterminée est par la suite ajustée, si nécessaire, pour tenir compte des variations des conditions du marché, de la performance de l'entité émettrice et de l'écoulement du temps. Cette méthode exige de la direction qu'elle fasse appel à son jugement afin de repérer les transactions, les instruments et les sociétés semblables et de formuler des estimations qui lui permettront de déterminer la juste valeur de ces instruments. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Aucun ajustement de la juste valeur du

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

placement dans Cardlytics n'a été comptabilisé au cours du trimestre et du semestre terminés le 30 juin 2017. Au cours du trimestre et du semestre terminés le 30 juin 2016, à la suite d'une évaluation réalisée par la direction au moyen des indicateurs financiers utilisés pour des entreprises semblables, une perte sur la juste valeur de 27,9 M\$ a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu au titre du placement dans Cardlytics.

La juste valeur des placements en billets convertibles a été déterminée au moyen d'un modèle fondé sur la valeur attendue. Parallèlement à la conversion des billets en instruments de capitaux propres de Cardlytics, un gain sur la juste valeur de 7,7 M\$ a été comptabilisé dans les produits financiers afin de rendre compte des caractéristiques de conversion favorables des billets convertibles au cours du trimestre et du semestre terminés le 30 juin 2017.

La juste valeur de la contrepartie conditionnelle à payer au titre de l'acquisition de la participation ne donnant pas le contrôle dans Aimia Middle East a été déterminée en fonction de la performance financière projetée de l'entreprise pour la période restante visée par l'entente de contrepartie conditionnelle, et elle représente la meilleure estimation de la direction.

Les valeurs comptables de la trésorerie et de ses équivalents, des liquidités soumises à restrictions, des placements à court terme, des comptes débiteurs et des comptes créditeurs et charges à payer figurant à l'état de la situation financière se rapprochent de leurs justes valeurs, compte tenu de l'échéance immédiate ou à court terme de ces instruments financiers.

La juste valeur des billets garantis de premier rang est estimée comme étant la valeur cotée pour ce qui est des titres d'emprunt négociés sur le marché public, tandis que la juste valeur des emprunts au titre de la facilité de crédit renouvelable est établie au moyen d'un modèle reposant sur les flux de trésorerie actualisés. La juste valeur des placements en obligations de sociétés et de gouvernements est fondée sur la valeur cotée des placements.

Le tableau suivant présente les placements à long terme en obligations de sociétés et de gouvernements ainsi que la dette à long terme d'Aimia, lesquels sont évalués au coût amorti, et leur juste valeur.

	Hiérarchie	30 juin 2017		31 décembre 2016	
		Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Placements en obligations de sociétés et de gouvernements (y compris la partie courante)	Niveau 1	274,1	277,2	306,4	311,8
Dette à long terme (y compris la partie courante)	Niveaux 1 et 3	449,1	397,2	448,3	458,9

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

18. INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE

Les sections qui suivent présentent de l'information supplémentaire sur certains des principaux postes des états financiers.

A) ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	30 juin	31 décembre
	2017	2016
Contrats avec des partenaires d'accumulation et relations clients	671,5	732,7
Logiciels et technologie	140,3	136,4
Marques de commerce	396,9	394,6
Autres immobilisations incorporelles	0,2	0,3
Total	1 208,9	1 264,0

PASSIFS DE RESTRUCTURATION

Au cours des dernières années, Aimia a procédé à la mise en œuvre d'une série de programmes de restructuration destinés à l'intégration et à l'alignement des secteurs d'activité de la Société, en mettant fin à certaines activités, en externalisant certaines fonctions internes et en prenant d'autres mesures conçues pour réduire sa structure de coûts et améliorer la productivité. Par suite de ces initiatives, Aimia a comptabilisé diverses provisions pour indemnités de départ. La direction continue d'évaluer les activités de la Société et, par conséquent, des provisions supplémentaires pourraient être constituées à l'égard de nouvelles initiatives et des changements pourraient être apportés aux estimations des montants comptabilisés précédemment, à mesure que les paiements sont effectués ou que les mesures sont prises.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

	Structure axée sur les divisions	Autres initiatives de restructuration	Total
Solde au 31 décembre 2015	11,3	1,9	13,2
Passif comptabilisé au cours de l'exercice	9,0	0,9	9,9
Paiements effectués au cours de l'exercice	(16,3)	(1,3)	(17,6)
Écart de conversion	(0,5)	—	(0,5)
Solde au 31 décembre 2016	3,5	1,5	5,0
Passif comptabilisé au cours de la période	6,4	0,5	6,9
Paiements effectués au cours de la période	(8,0)	(1,1)	(9,1)
Passif lié à la cession d'entreprises (<i>note 5</i>)	(0,2)	(0,8)	(1,0)
Écart de conversion	(0,1)	—	(0,1)
Solde au 30 juin 2017	1,6	0,1	1,7

Les charges de restructuration comptabilisées pour chaque secteur au cours des trimestres et des semestres terminés les 30 juin 2017 et 2016 sont présentées ci-dessous :

Secteur	Trimestre terminé le 30 juin 2017			Trimestre terminé le 30 juin 2016		
	Structure axée sur les divisions	Autres initiatives de restructuration	Total	Structure axée sur les divisions	Autres initiatives de restructuration	Total
Coalitions des Amériques	0,1	—	0,1	0,8	(0,2)	0,6
Coalitions internationales	1,1	—	1,1	0,7	—	0,7
Solutions de fidélisation mondiales	—	—	—	—	—	—
Siège social et autres	3,9	—	3,9	0,1	—	0,1
Total	5,1	—	5,1	1,6	(0,2)	1,4

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

Secteur	Semestre terminé le 30 juin 2017			Semestre terminé le 30 juin 2016		
	Structure axée sur les divisions	Autres initiatives de restructuration	Total	Structure axée sur les divisions	Autres initiatives de restructuration	Total
Coalitions des Amériques	0,2	—	0,2	2,0	—	2,0
Coalitions internationales	2,1	—	2,1	0,7	—	0,7
Solutions de fidélisation mondiales	—	0,1	0,1	—	—	—
Siège social et autres	4,1	0,4	4,5	0,8	—	0,8
Total	6,4	0,5	6,9	3,5	—	3,5

Les charges de restructuration (déduction faite des reprises) sont incluses dans les frais généraux et frais d'administration.

B) TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

VARIATIONS DES ACTIFS ET DES PASSIFS D'EXPLOITATION

	Trimestres terminés les 30 juin		Semestres terminés les 30 juin	
	2017	2016	2017	2016
Liquidités soumises à restrictions	1,3	0,2	0,3	(1,5)
Comptes débiteurs	4,4	(5,2)	39,5	26,1
Stocks	0,3	0,2	2,1	6,5
Frais payés d'avance	(8,8)	2,5	(11,0)	2,9
Comptes créditeurs et charges à payer	10,5	19,9	(91,9)	(62,5)
Dépôts clients	(0,5)	(27,5)	14,7	(13,7)
Provisions	20,3	—	19,3	(0,6)
Régime de retraite et autres éléments de passifs non courants	(1,9)	(1,0)	(6,4)	(4,5)
Produits différés	46,0	31,7	45,2	39,6
Total	71,6	20,8	11,8	(7,7)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

C) ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL INCIDENCE DE L'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Les pertes actuarielles des régimes à prestations définies pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2017 sont présentées déduction faite de recouvrements d'impôt sur le résultat différé d'un montant respectif de 1,8 M\$ et de 1,7 M\$, comparativement à des recouvrements d'impôt sur le résultat différé d'un montant respectif de 0,6 M\$ et de 1,0 M\$ pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2016.

Il n'y a eu aucune incidence fiscale liée à l'ajustement de la juste valeur comptabilisé à l'égard du placement dans Cardlytics (*note 17*) pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2016.

D) ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

	Écarts de conversion liés aux filiales à l'étranger		Placements disponibles à la vente		Total	
	30 juin 2017	30 juin 2016	30 juin 2017	30 juin 2016	30 juin 2017	30 juin 2016
Solde d'ouverture	21,7	106,5	18,8	70,2	40,5	176,7
Écarts de conversion	8,4	(71,2)	(2,4)	(8,0)	6,0	(79,2)
Variation de la juste valeur des placements disponibles à la vente, après impôt	—	—	—	(27,9)	—	(27,9)
Reclassement dans le résultat net des écarts de conversion liés aux entreprises cédées	(7,1)	—	—	—	(7,1)	—
Solde de clôture	23,0	35,3	16,4	34,3	39,4	69,6